



Institut für Föderalismus
Institut du Fédéralisme
Institute of Federalism

Cours de perfectionnement consacré à l'Etat fédéral suisse, ses fondements et son fonctionnement

Séminaire sur le fédéralisme

19 – 21 janvier 2022

Hotel & Bildungszentrum Matt
Schwarzenberg LU

Une manifestation organisée par l'Institut du Fédéralisme, en partenariat avec le Conseil des États, l'Office fédéral de la justice, la Fondation ch pour la collaboration confédérale, l'Association des Communes Suisses et l'Union des villes suisses.

- Contenu:** L'État fédéral suisse est généralement considéré comme une réussite, car il permet de faire co-exister harmonieusement l'unité et la diversité. Mais dans le même temps, cette structure fédérale se révèle exigeante et peut même véhiculer une image négative, cet « esprit de clocher » qu'on appelle en allemand « Kantönligeist ». Pour que le fédéralisme prospère, il convient de lui accorder toute l'attention et les soins qu'il mérite.
- Comment les compétences sont-elles réparties dans certains domaines spécifiques ? Qui doit prendre en charge les coûts liés aux tâches de l'État ? Quelles sont les possibilités de coopération, aussi bien verticale qu'horizontale ? Le séminaire veut aborder de telles questions, et bien d'autres encore. Des conférences, des travaux de groupe et des discussions permettront d'éclairer les fondements du fédéralisme suisse pour ensuite approfondir l'examen de thèmes sélectionnés.
- Objectifs:** Les participantes et les participants auront l'occasion d'améliorer leurs connaissances des caractéristiques et du fonctionnement du fédéralisme suisse, depuis ses racines historiques jusqu'à leurs avatars juridiques. Ils découvriront les principes constitutionnels régissant notre pays et discuteront de leur application dans la pratique. Au surplus, les participantes et les participants aborderont les tensions existantes entre la politique et l'État de droit, et ils pourront affiner leur sensibilité aux défis de l'heure tout en réfléchissant aux solutions qui pourraient leur être apportées.
- Public-cible:** Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes qui, engagées dans la politique active ou dans des domaines connexes, mais aussi dans les exécutifs au sens le plus large, sont confrontées à des questions fondamentales liées au fédéralisme. Cela touche notamment les membres d'autorités et les collaborateurs-trices des administrations fédérales, cantonales et communales, mais aussi les membres d'organes statutaires tripartites, intercantonaux ou intercommunaux, les politiciens et les politiciennes, les médias ainsi que toutes les personnes intéressées par les questions touchant l'Etat de droit et la politique de l'État.
- Langue du séminaire:** Le séminaire se déroule en français et en allemand, sans traduction. Une connaissance passive de la langue partenaire est dès lors indispensable.

Programme: MERCREDI, 19 JANVIER 2022

10.30 Salutations et introduction Bernhard Waldmann

Les fondements du fédéralisme suisse

10.45 Conférence Eva Maria Belsler

L'ordonnancement territorial de l'Etat fédéral

11.15 Cours principal Jean-Christophe Geiser

12.00 Cours complémentaire sur les fusions de communes Micheline Guerry-Berchier

12.30 Repas de midi

Répartition des tâches et des compétences

14.00 Conférence Bernhard Waldmann

15.00 Ateliers

A1. Formation et culture (d) Susanne Hardmeier

A2. Espace et environnement (f) Valérie Défago

A3. Migration et intégration (d) Adrian Gerber

A4. Transports publics (d) Anna Barbara Remund

	Pause (pendant les ateliers)	
17.00	Evaluation des ateliers Rapports des groupes et discussion	
18.00	Fin des travaux	
18.30	Le fédéralisme en conversation Apéritif de bienvenue et causerie au coin du feu	Lisa Mazzone / Benedikt Würth Animation: Thea Bächler
19.30	Repas du soir	

JEUDI, 20 JANVIER 2022

Fédéralisme et finances

08.30	Deux conférences abordant les points de vue juridique et économique	Mark Schelker / Andreas Stöckli
-------	---	------------------------------------

10.15	Pause	
-------	-------	--

Association et collaboration

10.30	Cours principal	Eva Maria Belser
-------	-----------------	------------------

11.15	Cours complémentaire relatif à la collaboration horizontale	Bernhard Waldmann
-------	---	-------------------

12.15	Repas de midi	
-------	---------------	--

14.00	Cours complémentaire relatif à la collaboration verticale	Stefanie Wiget
-------	---	----------------

15.00	Ateliers	
	B1. Santé (d)	Ljubiša Stojanović
	B2. Collaboration transfrontalière (f)	Anna-Karina Kolb
	B3. Gouvernance des agglomérations (d)	Daniel Arn
	B4. Projet E-Government (d)	Jürg Wichter mann

Pause (pendant les ateliers)

17.00	Evaluation des ateliers Rapports des groupes et discussion	
-------	---	--

18.00	Fin des travaux	
-------	-----------------	--

19.00	Repas du soir	
-------	---------------	--

VENDREDI, 21 JANVIER 2022

Fédéralisme coopératif

08.30	Cours principal	Andreas Stöckli
-------	-----------------	-----------------

09.15	Table ronde sur la transposition dans la pratique	Martin Flügel Lorenz Langer Roland Mayer
-------	---	--

Animation: Andreas Stöckli

10.15	Pause	
-------	-------	--

Défis et perspectives

10.30	Conférence et discussion finale	Représentant-e-s des partenaires Animation: Eva Maria Belser
-------	---------------------------------	---

11.45	Le mot de la fin	Bernhard Waldmann
-------	------------------	-------------------

12.00	Clôture du séminaire	
-------	----------------------	--

Direction générale:	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bernhard Waldmann, Prof. D^r en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg ▶ Eva Maria Belsler, Prof. D^r en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg ▶ Andreas Stöckli, Prof. D^r en droit, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg
Intervenantes et intervenants:	<p>Daniel Arn, D^r en droit, avocat, <i>Recht & Governance</i>, Berne Thea Bächler, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg Valérie Défago, Prof. D^r en droit, Chaire de droit administratif général et spécial, Université de Neuchâtel Martin Flügel, D^r phil., Directeur suppléant de l'Union des villes suisses Jean-Christophe Geiser, avocat, conseiller juridique, Office fédéral de la justice Adrian Gerber, D^r phil. hist., Chef de division, Secrétariat d'Etat aux migrations Micheline Guerry-Berchier, Directrice de l'Association des Communes Fribourgeoises Susanne Hardmeier, Secrétaire générale de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique Anna-Karina Kolb, Directrice du Service des affaires européennes, régionales et fédérales à l'Etat de Genève Lorenz Langer, Prof. D^r en droit, <i>Assistenzprofessur für Öffentliches Recht und Völkerrecht unter besonderer Berücksichtigung europäischer Demokratiefragen</i>, Université de Zurich Roland Mayer, Secrétaire général de la Conférence des gouvernements cantonaux Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats, ancienne Conseillère nationale du canton de Genève Anna Barbara Remund, Cheffe de division Infrastructure, Vice-directrice de l'Office fédéral des transports Mark Schelker, Prof. D^r rer. pol., Chaire d'économie publique, Université de Fribourg Ljubiša Stojanović, Chef de la Division Finances et services, Département de la santé du Canton de Bâle-Ville Jürg Wichteremann, D^r en droit, avocat, Directeur de l'Association des communes bernoises Stefanie Wiget, D^r en droit, avocate, Conseillère communale de la commune de Schwyz Benedikt Würth, Conseiller aux Etats, ancien Conseiller d'Etat du canton de St-Gall</p>
Coûts du séminaire:	<p>CHF 1290.–</p> <p>Les coûts comprennent toute la documentation ainsi que les rafraichissements durant les pauses ; ils doivent être réglés au plus tard 45 jours avant le début du séminaire. Si un séminaire devait ne pas avoir lieu, les arrhes seraient intégralement remboursées.</p>
Coûts d'hébergement:	<p>Pour les personnes intéressées, les coûts d'hébergement sont les suivants, en fonction de l'offre choisie :</p> <p>Nuitée avec petit déjeuner à CHF 115.–/nuit (2 nuits)</p> <p>Repas de midi (buffet) à CHF 38.– chacun (2 jours)</p> <p>Repas du soir (buffet) à CHF 38.– chacun (2 soirs)</p> <p>Le prix des repas comprend l'eau minérale et un café.</p> <p>Nous transmettons votre réservation à l'hôtel ; les coûts d'hébergement doivent être réglés directement à la réception de l'hôtel durant le séminaire.</p>
Conditions d'annulation:	<p>En cas d'annulation confirmée jusqu'à six semaines avant le début du séminaire, des frais de dossier correspondant à 50% des coûts seront perçus. En cas d'annulation ultérieure ou de non-participation, les coûts seront facturés à 100%.</p>
Attestation de cours:	<p>Une attestation de cours ne sera délivrée qu'en cas de participation active à l'intégralité du séminaire.</p>
Délai d'inscription:	<p>15 novembre 2021</p>
Inscription:	<p>Formulaire en ligne</p> <p>Sitôt votre inscription déposée, vous recevrez une confirmation accompagnée d'une facture. Les demandes seront prises en considération dans l'ordre de leur réception (le nombre de participants est limité).</p>
Covid-19:	<p>Un concept de protection correspondant aux directives en vigueur au moment du séminaire sera mis en place. Des informations seront fournies peu avant le début de la manifestation.</p>
Renseignements:	<p>Lydia Sturny Institut du Fédéralisme, Av. Beauregard 1, CH-1700 Fribourg Tél.: +41 26 300 81 47 lydia.sturny@unifr.ch www.federalism.ch > Formation continue</p>